

Marée haute, marée basse

Fin de week-end quelque peu folle que celle que nous venons de connaître à la faveur d'une dégringolade soudaine de la devise américaine face au franc congolais. Le dollar est le baromètre de toutes les transactions financières et dicte sa loi. Voilà le "roi" dollar qui tire la langue comme un coureur essoufflé. Mais attention ! Le taux de change sur le marché parallèle a atteint le pic de 2 000 en un temps record parti de 1 600 où il s'est stabilisé durant quasiment plus d'une année. Tous collectivement écarquillaient les yeux chaque matin au réveil, avec la valse des étiquettes, promenant le regard furtif sur les différents tableaux noirs qui nous servent d'indicateur pour avoir le taux de la journée. La baisse spectaculaire observée notamment en ce début de semaine laisse plus d'un pantois. Pendant que la Banque centrale s'enorgueillit des mesures de stabilité engagée depuis que les consommateurs crient leur douleur, d'autant que le panier de la ménagère qui représente un indice d'évaluation de la situation sociale du pays est réduit tel une peau se chagrin pour devenir le "sachet de la ménagère". Cette situation dont se réjouissaient un grand nombre des Kinois n'a pas produit d'effets induits notamment sur les biens et services : au marché, rien n'a bougé, le carburant garde les mêmes tarifs, les opérateurs économiques observent cela comme une tempête passagère sans grands bouleversements. La nourriture est toujours soumise aux vieux tarifs y compris le transport !

Des experts de tous bords sont sortis du bois pour mettre en avant des théories alambiquées dont pas grand monde ne comprend le sens. Nous disant qu'il y a eu des anticipations irrationnelles de la part notamment de ceux qui manipulent, au quotidien, les sous, à l'instar des cambistes sur la rue, aux fins d'en tirer des profits individuels à court terme...

Nous, au quartier, on veut seulement voir les effets positifs de cette descente du piédestal du "roi" dollar. Dans nos assiettes et non ailleurs. Certains nous ont dit que le ou la Covid-19 (on ne sait plus trop quoi) y est pour quelque chose. On attend... L'histoire retiendra que la monnaie locale a quand même récupéré son souffle. Le taux, nous l'avons lu quelque part, a décidé de dépasser le calendrier 2020 avant d'aller l'attendre à la ligne d'arrivée (fin de l'année) en le laissant loin derrière, exactement comme deux compétiteurs décidés d'arriver le premier au bout de la confrontation. La réalité est bien là : on est parti de plus de 2 000 pour toucher 1 500 et jusqu'à ce matin, on en est déjà à 18 000. Gare au triomphalisme ! Les puristes conseillent de savoir, en toutes circonstances, raison gardée surtout en situation de marée haute, marée basse... Nous voilà avertis !

Bona MASANU

E-Journal KINSHASA

Hebdomadaire d'informations générales, des programmes TV, Radio et Publicité

6^{ème} année - Série B - n°0058 plus du mercredi 04 août 2020

Fondateur : EALE IKABE - Directeur de la publication : BONA MASANU

Tel. et whatsapp: +243840748000 - e-mail: ealeikabe@yahoo.fr - Facebook: EJournal Kinshasa -youtube : teletempslibre@gmail.com (disponible fin janvier 2020) - www.e-journal.info5^{ème} Tribune de Didier Mumengi

Déclarer la guerre contre la faim -Militariser l'agriculture

**Didier
MUMENGI**

Mes gens

**Colonel Donat Liwoke : figure
emblématique de Bandal**

Patrimoine

Hôtel Palace : premier hôtel de Kinshasa

Souvenir

**Maman Angebi, première présentatrice
vedette de l'émission Tango ya ba Wendo**

Melody

Où est passé Kuyena Muzita ?

**Un dimanche
chez Randy à
Kasangulu :
un coin
enchanteur
bien
tranquille**

Affaire Vital Kamerhe

La défense saisit la Cour de Cassation pour la liberté provisoire refusée par la Cour d'Appel : le sort attendu le 7 août

Le directeur de cabinet du chef de l'État a été entendu, lundi 3 juillet à la Cour de cassation pour une audience en chambre de conseil dans l'affaire qui l'oppose au ministère public.

Selon son assistant Michel Moto, le directeur de cabinet du chef de l'État, Vital Kamerhe, a été entendu ce jour devant la Cour de Cassation, siégeant en appel, en chambre du Conseil.

« La cour doit statuer sur la liberté provisoire refusée par la Cour d'Appel, » affirme-t-il sur son compte Twitter et d'ajouter : « l'audience terminée. »

Les avocats de Vital Kamerhe sont venus convaincre le président

de la Cour de cassation Ibanda suite au refus de la Cour d'Appel de Kinshasa/Gombe d'accorder une liberté

de cabinet du chef de l'État. La cour d'appel de Kinshasa/Gombe siégeant en chambre du conseil a rejeté le lundi

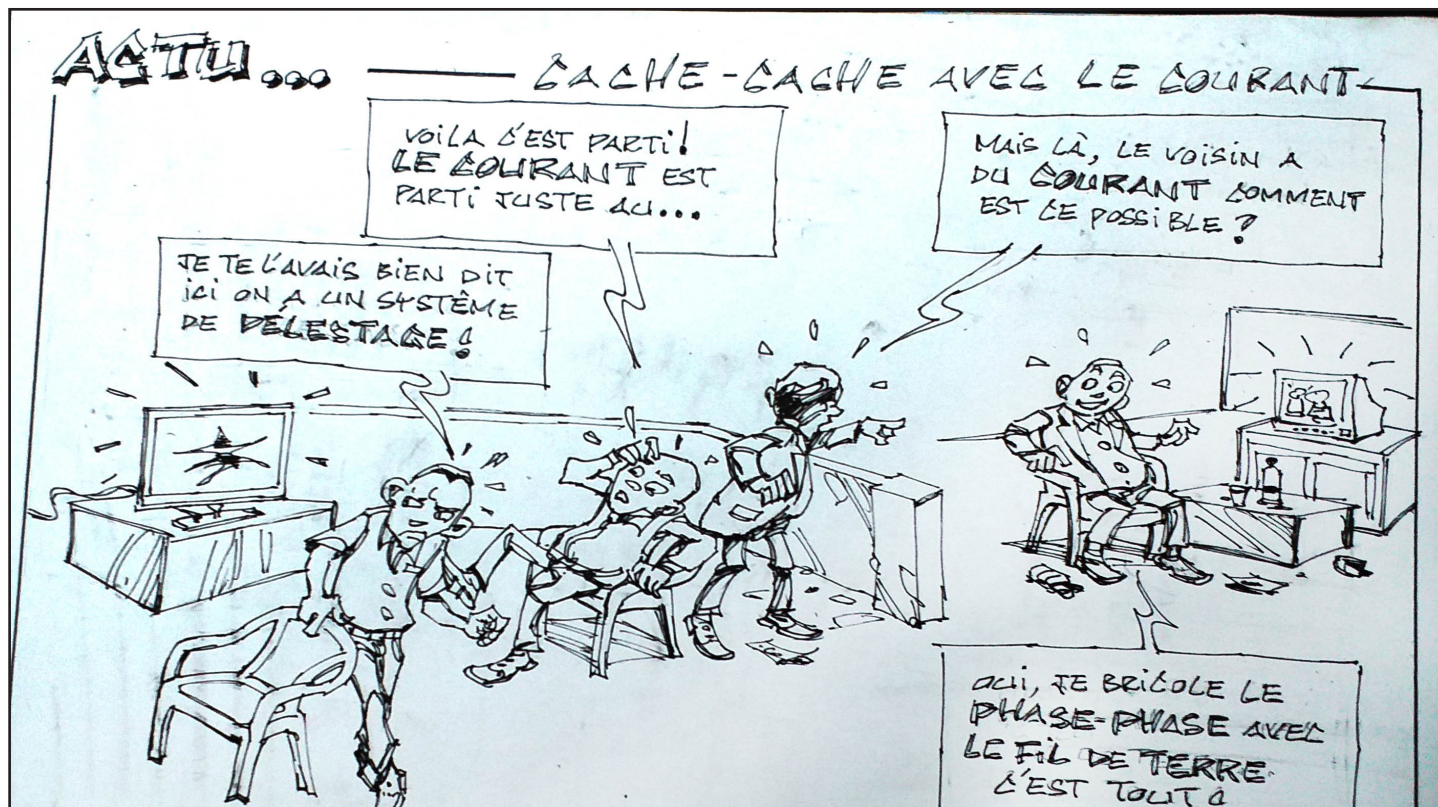


provisoire à leur client. Les avocats de Kamerhe ont saisi la Cour de cassation contre le rejet de la demande de liberté provisoire au directeur

27 juillet la demande de liberté provisoire introduite par les avocats de Vital Kamerhe qui ont soulevé un argument de la « dégradation de son

état de santé ». Il sied de rappeler que le président de l'Union pour la nation congolaise (UNC) est condamné à 20 ans des travaux forcés pour détournement des deniers publics dans le cadre du programme d'urgence de 100 jours du président Tshisekedi, dans son volet construction des maisons préfabriquées y compris Samih Jammal et Muhima Ndoole.

Le procès en appel a déjà débuté mais l'affaire a été renvoyée au 7 août prochain par la Cour d'appel de Kinshasa-Gombe. La remise avait été accordée à la partie prévenue afin de régulariser la procédure à l'égard de la partie civile, la RDC.



Marché de change

Le "roi" dollar en chute libre !

Une situation insolite a été observée entre fin du week-end dernier et début de semaine en cours dans le marché de change congolais, particulièrement à Kinshasa. Il s'agissait d'une tendance à la baisse du taux du dollar américain sur le marché parallèle se négociant jusqu'à 1500 francs congolais, alors qu'il s'échangeait courant de la semaine dernière à 2035 francs congolais ! Selon le directeur général de L'Hôtel de monnaie, Jean Louis Kayembe, cette situation est consécutive à la loi de l'offre et de la demande qui a produit ses effets sur le marché libre de change. À l'en croire donc, sur le marché, il y a moins des francs congolais. Ce qui a fait



que le niveau de l'offre de la devise américain à commencer à augmenter. Déplorant, par la même occasion, la spéculation descambistes, Jean Louis Kayembe a cependant assuré que cette période de spéculation finira par prendre fin et donnera place à une stabilisation dans un délai plus ou moins court. C'est le même comportement

qui était observé auprès des mêmes cambistes au moment où il y avait hausse. Avec toutes les mesures prises par les autorités gouvernementales, il n'y a aucun doute que cette baisse se stabilise après quelques jours. Toutefois, il est important de rappeler l'interdiction d'affichage, par les cambistes, du taux de

change. Cette décision a été prise il y a quatre jours, à l'issue d'une réunion entre le DG de la Banque centrale du Congo et les cambistes représentés par leur président", a fait savoir ce haut cadre de la BCC. Rappelons, par ailleurs, que cette mesure a fait même objet d'une attention particulière lors du dernier conseil des ministres, où le chef de l'État a réitéré l'instruction qu'il avait déjà donnée au Premier ministre de veiller à ce que le ministre des Finances et le gouverneur de la Banque centrale du Congo qui ont la responsabilité de la stabilité de la monnaie, prennent les mesures appropriées pour arrêter la dépréciation de la monnaie.

B.M.

Spéculation sur le marché de change

La BCC évoque «les effets des mesures prises»

La parité entre le franc congolais et le dollar a brutalement chuté passant de plus 2000 au marché parallèle à 1500 avant de remonter légèrement à 1700. « Nous étions dans une situation de turbulence. Les gens voient les effets des mesures prises par le gouvernement et la Banque centrale. Ces mesures commencent à porter », a affirmé lundi 3 août Jean-Louis Kayembe, directeur des opérations à la Banque centrale du Congo (BCC). Il a réagi à la situation volatile et incertaine sur le



Hôtel de monnaie

marché de change. La Banque centrale du Congo avait affiché tout de même sur son site le taux officiel de 1976 francs

congolais pour une unité de la monnaie américaine. Jean-Louis Kayembe donne les raisons de cette spéculation qui

du reste, selon lui, est en train d'être maîtrisée : « Nous ne sommes pas dans un régime de change fixe où la parité est fixée par l'autorité monétaire, la Banque centrale. Ce qui est le cas dans d'autres pays. Nous sommes dans un régime d'échange flottant c'est-à-dire le taux de change est déterminé par les forces du marché, selon la loi de l'offre et de la demande ; nous veillons en tant qu'autorité monétaire à ce qu'il n'y ait pas une grande fluctuation du taux sur le marché ».



Chronique de Patrick Eale

Le yoyo du "roi" dollar

Il s'est observé le week-end dernier une baisse vertigineuse du dollars face au CFD alors que jusque-là nous assistions plutôt à la dépréciation du franc congolais face à la devise américaine qui s'est échangé jusqu'à 2060 avant la dégringolade de ces derniers jours.

Une question ou plutôt deux, taraudent les esprits dès lundi : A quoi est due cette baisse du dollar et dois-je changer mes dollars à ce taux si faible ?

Un taux du reste variant d'un bureau de change à un autre et à certains endroits, il n'était même plus indiqué. Les cambistes ne sachant pas à quel taux se vouer

: celui de la BCC ou du marché parallèle ! Mais une constante cependant demeure : le taux d'achat du dollar était resté invarié et continuait donc à s'acheter au taux de 2000 et quelques CFD, alors que sa vente en chute libre se négociait jusqu'à 15.000 CFD. Il y avait donc visiblement un problème, et les tentatives d'explications fusant de partout. Chacun y allait de sa théorie, pour donner du sens à ce qui se passe devant nos yeux et le mot "spéculation" devenait de plus en plus récurrent.

C'est en début de fin d'après-midi que la réponse à cette fluctuation fut apportée par la BCC qui explique que la baisse du taux de change est liée à plusieurs facteurs. D'abord, explique un expert, depuis mai, il n'y a pas eu de recours à la planche à billets pour financer le déficit qui a été épongé par bonds au trésor + argent FMI. Mais c'était insuffisant pour réduire la surliquidité parce qu'en fin avril, le déficit avait atteint les 500 milliards « créant une surliquidité ». Il a été «

réduit légèrement » à 419 milliards, selon la BCC et pour réduire la surliquidité, la BCC a augmenté le niveau de réserve obligatoire (12/13%) et vendu des devises.

La BCC aurait retiré 157 milliards de CFD et l'État a opéré plus de paiements en dollars pour ses dépenses. D'où une rareté du CFD, ce qui expliquerait en partie l'écart entre prix acheteur (1500) prix vendeur (2100) chez cambistes + incertitude + spéculation. Mais on apprend que la BCC devrait encore injecter des devises sur le marché des changes en espérant influencer sur le taux interbancaire et marché informel.

L'argent de la FMI terminé, cela pourrait jouer sur les réserves de change. D'où l'appel fait aux miniers de rapatrier les devises.

Mais tout ça est-ce bien suffisant pour que la BCC et le gouvernement arrive à ses fins ? C'est à dire parvenir à soutenir et stabiliser ce taux baissier ! Kantos Pungu Bambile qu'on a interrogé nous donne son avis :

"Avec les actions

annoncées par la BCC, le dollar va forcément baissé. Mais il faut souligner que c'est juste un palliatif, pas une solution permanente aussi longtemps que l'économie restera tournée vers les industries extractives.

L'adjudication permettra certes d'absorber la surliquidité du CDF en injectant le dollar dans le système bancaire. C'est une procédure normale mais pas permanente..."

Le yoyo du "roi" dollar, qui s'apparente plus à un vaudeville qu'à autre chose pour certains observateurs, a sur le plan politique mis en exergue la dualité qui existe au sein de l'exécutif. Car chaque partie de l'exécutif tente de tirer la couverture de son côté, se prévalant d'être responsable de cette embellie, alors que rien ne nous dit si on n'est pas ici devant la célèbre théorie de deux bonbons. Embellie ou pas, nous le saurons à bas mots d'ici une semaine, en attendant comme on dit dans la langue de Boris Johnson : wait and see...

Patrick Eale
Libre penseur

MBOTÉ SOURIEZ

Disponible sur www.mbote-souriez.com Téléchargement gratuit

Kananga : les victimes des massacres de Nganza déposent une plainte contre notamment Ramazani Shadary

Au total 593 personnes, hommes et femmes, se présentant comme des victimes des massacres survenus les 28, 29 et 30 mars 2017 dans la commune de Nganza à Kananga (Kasaï Central), ont déposé plainte lundi 3 août auprès de l'auditeur militaire supérieur de l'ex-province du Kasaï Occidental.

Dix officiers généraux et supérieurs de l'armée en poste au moment des faits à Kananga et surtout l'ancien vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur de l'époque, Emmanuel Ramazani Shadary, sont visés dans cette plainte.

Les plaignants, qui agissent par le collectif de leurs avocats, décrivent ainsi les faits : " Ces jours là (...) des hommes, dont certains d'entre eux, étaient de taille courte et de teint sombre, habillés en tenue militaire et, pour d'autres, en celle de la police nationale congolaise (...) lourdement armés et faisant partie du secteur opérationnel Grand Kasaï, du 2101 régiment, du bataillon de l'unité de l'état-major des renseignements et de la légion nationale d'intervention, ont pris d'assaut les quartiers Nsele, Nganza nord, Nganza sud, Salongo Muimba, Tshikaji et le

village Nkandi dans la commune de Nganza". Ils révèlent que ces hommes armés ont pénétré de force dans leurs habitations avec une brutalité inouïe et leur ont exigé sous menaces, et une rare cruauté, de l'argent. "Ils ont tiré des balles réelles sur nos parents, frères et soeurs (...). Les cadavres des victimes étaient

de la part de ces hommes en uniforme. Les victimes justifient leur plainte par les fonctions qu'occupaient dans la chaîne de commandement et au sein du gouvernement de la République les uns et les autres. "Étant donné que certains cités étaient responsables des forces de défense et de sécurité dans l'armée, la police ainsi qu'au sein du

l'homme et des violations flagrantes du droit international humanitaire et souhaitent que justice leur soit rendue.

Parmi les officiers de l'armée cités dans la plainte, les généraux Marcellin Assumani Issa Kumba et Bertin Mputela respectivement commandant du secteur opérationnel des FARDC et responsable de la 5e



transportés non seulement dans les camions de l'Office des routes mais aussi ceux des militaires de marque Kamaz puis enterrés dans les fosses communes au camp de l'école de formation des officiers au niveau de la localité Bakaji Ndumba et dans certaines parcelles des victimes", racontent les plaignants.

La plainte précise que les femmes, qui ont survécu à ces massacres, ont fait l'objet des viols collectifs

gouvernement central, qu'ils ne pouvaient pas en ignorer l'ampleur et qu'il est difficile de concevoir qu'une telle opération ait pu être conduite sans qu'ils n'en soient tenus informés ou sans autorisation préalable ou encore sans répression de ces actes odieux de leur part", disent-ils.

Ils pensent en outre que ces actes ignobles ont défié toute imagination et constituent des graves violations des droits de

région militaire au moment des faits. Pour rappel, durant ces trois jours, au plus fort de l'insurrection des miliciens Kamuina Nsapu, une opération de traque des miliciens avait été menée par l'armée dans la commune de Nganza à Kananga considérée comme le bastion de la milice. Selon plusieurs rapports d'ONG, plus de 300 personnes avaient été tuées.

Coup de théâtre : les juges Kilomba et Ubulu écrivent au président Félix Tshisekedi, ils préfèrent la Cour constitutionnelle à la Cour de cassation

Deux juges de la Haute cour, Noël Kilomba et Jean Ubulu, récemment transférés à la Cour de cassation, ont, via une correspondance adressée au président de la République relayée via les réseaux sociaux, dit être «dans l'obligation de rester à la Cour constitutionnelle pour y achever» leurs «mandats constitutionnels». Ils puisent cette obligation dans l'article 158 al.3 de la Constitution qui stipule: «Le mandat des membres de la Cour constitutionnelle est de neuf ans non renouvelable». Dans la correspondance adressée au président Félix Tshisekedi et dont l'authenticité n'est ni confirmée ni remise en cause, ces deux juges sont longuement revenus sur les commissions - violation - de certaines dispositions de la loi qui rendent illégale l'ordonnance n°20/108 du 17 juillet 2020 portant leurs nominations à la Cour de cassation. Ils ont notamment évoqué l'omission de la Loi-organique portant organisation et fonctionnement de la Cour constitutionnelle dans les visas de l'ordonnance du n°20/108 du 17 juillet 2020. «Elle -l'ordonnance, NDLR- s'est plutôt basée sur les articles 69, 79, 82, 152 et 153 de la Constitution qui mettent en exergue votre pouvoir sur les juridictions de l'ordre judiciaire et le Conseil supérieur de la magistrature alors que la Cour constitutionnelle

ne fait pas partie de cet ordre de juridictions, dont seul son président est en même temps résident du Conseil supérieur de la magistrature et non les membres de la Cour», ont fait remarquer Kilomba et Ubulu dans leur missive. Puis: «l'ordonnance du n°20/108 du 17 juillet 2020 s'est référée aux articles 10 et 11 de la Loi-organique n°06/020 du 10 octobre 2006 portant

leur sont applicables.

Les juges Noël Kilomba et Jean Ubulu ont en plus soulevé l'article 11 de la Loi-organique portant organisation et fonctionnement de la Cour constitutionnelle pour préciser: «Les membres de la Cour constitutionnelle sont régis par un statut particulier», fixé par l'ordonnance n°16/070 du 22 août 2016 portant dispositions relatives

la Constitution».

À ce sujet, ils ont signifié que ce renouvellement est prévu en 2021 et ne peut concerner les deux à la fois, étant donné qu'ils sont issus, tous les deux, Kilomba et Ubulu, du même groupe.

Patriotes, les juges Noël Kilomba et Jean Ubulu ont rassuré le chef de l'État de leur disponibilité pour servir la République au terme de leurs mandats à



statut des magistrats telle que modifiée et complétée par la Loi-organique n°15/014 du 1er août 2015 alors qu'aux termes de l'article 90 de cette même Loi-organique, il est dit expressément ce qui suit: «les dispositions de la présente Loi ne s'appliquent pas aux membres de la Cour constitutionnelle». Leçon : au regard de l'article 90 de la Loi-organique portant statut des magistrats, l'ordonnance du Président Félix Tshisekedi nommant les juges Kilomba et Ubulu à la Cour de cassation ne

au statut particulier des membres de la Cour constitutionnelle. L'ordonnance de Fatshi, à les en croire, n'a aucunement fait allusion à cette disposition légale.

En dernier lieu, Kilomba et Ubulu ont fait parler la Loi fondamentale en son article 158 al.4 qui dispose: «La Cour constitutionnelle est renouvelée par tiers tous les trois ans.

Toutefois, lors de chaque renouvellement, il sera procédé au tirage au sort d'un membre par groupe», stipule l'un des alinéas de l'article 158 de

la Cour constitutionnelle.

Des sources rapportent que les juges Kilomba et Ubulu n'ont pas été aperçus à la cérémonie de prestation de serment des membres de la Cour de cassation prévue ce mardi à Kinshasa. Pour les uns, ils ont refusé conformément à la logique de leur courrier en circulation. Pour les autres, le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) leur aurait refusé le serment au motif qu'ils devaient attendre la suite de leur recours.

Source : Africa News

Covid-19 : 303 nouveaux malades guéris, la RDC se rapproche de la barre de 8.000 guérisons sur un total de 9.177

Dans son rapport du 3 août 2020 sur la situation épidémiologique du coronavirus, le secrétariat technique du comité multisectoriel de la riposte indique que 303 nouveaux malades sont guéris. Avec cette nouvelle vague de guérison, la République démocratique du Congo se rapproche de la barre de 8.000 guérisons, étant donné que le cumul de malades guéris est désormais de 7.727 cas. S'agissant des nouveaux cas contamination, la baisse se poursuit toujours.



Selon le même rapport, seulement 45 nouveaux cas ont été enregistrés au pays dont 34 à Kinshasa, 6 au Sud-Kivu, 3 au Nord-Kivu, 1 en Ituri et 1 autre au Kwilu. Depuis le 10 mars de l'année en cours, date de la déclaration officielle du coronavirus en RDC, le cumul de cas est de 9.178 dont 9.177 confirmés et 1 probable.

Une fois de plus, aucun nouveau cas de décès n'a été signalé au pays à en croire le bulletin du secrétariat technique piloté par le Dr Muyembe.

B.M.

Ne Muanda Nsemi en homme libre met en garde tous les détracteurs de Tshisekedi

Après sa libération, le chef du mouvement mystico-religieux Bundu dia kongo, Ne Muanda Nsemi, prend la défense de Félix Tshisekedi après sa libération lundi 3 août dernier. Devant la presse, Ne Muanda Nsemi précise que celui qui combattra le pouvoir du fils de Étienne Tshisekedi le trouvera sur son chemin. « Tshisekedi est mon neveu, celui qui combattra son pouvoir me trouvera sur mon chemin » a-t-il dit.



Profitant de l'occasion, Muanda Nsemi a remercié les médecins pour leur professionnalisme et abnégation même si le travail se fait dans des conditions très défectueuses. Ce chef du mouvement politico-mystico-religieux Bundu dia kongo libéré des cliniques universitaires a connu des fortunes diverses dont la résidence avait été encerclée la dernière fois avant de donner l'assaut par les forces de l'ordre.



STOP
CORONA
VIRUS RDC

- Respecter les règles d'hygiène, un geste d'amour envers son prochain
- Démontrons notre amour de la patrie

Source : ministère de la Santé

Didier
MUMENGI



Déclarer la guerre contre la faim -Militariser l'agriculture

La faim est l'ennemi national numéro un. Elle est la racine, la source et l'origine de tous les malheurs qui endeuillent la République Démocratique du Congo. Ce pays qui crève de faim aujourd'hui comptait, en 1948, plus de 15.000 entreprises industrielles, commerciales et agricoles. Le pays possédait près de 3 millions d'hectares de terrains agricoles répartis entre 135.000 « fermettes » en région forestière et 250.000 « fermettes » en région de savane. Il a exporté plus de 8.500 tonnes de riz en 1950, dont près de 1.500 tonnes à destination de la Belgique. En 1947, 340.000 têtes de bovins ont produit 4.400 tonnes de lait, 75 tonnes de beurre et 15 tonnes de fromage. En 1959, le Congo a produit 1.500.000 tonnes de farine de manioc, ce qui le classait jusqu'à cette date, parmi les dix premiers pays producteurs mondiaux de manioc. Il a aussi produit 1.590.000 tonnes de bananes, 560.000 tonnes de maïs, 250.000 tonnes de paddy (Riz non décortiqué), 15.000 tonnes de caoutchouc, 1.500 tonnes d'écorces de quinquina, 30.000 tonnes de sucre, 39.000 tonnes de production globale de café (robusta et arabica), 143.000 tonnes de cotongraine... Le Congo a exporté 297 tonnes de miel en 1947... En 1948, les cultures d'exportation représentaient 48 % de la valeur totale des exportations. En 1953, par exemple, le Congo assurait 20% des importations totales belges des produits agricoles, dont 96% des importations belges d'huile de palme, 97% des noix de palme, 41% du caoutchouc, 15% du coton, 12% du café et 11% pour le cacao... Hélas, avec l'accession du pays à l'indépendance, commence une descente

Tableau 1 : Echecs de la réflexion stratégique et d'action méthodique en agriculture

Nr	Période	Projet – Programme – Plan
1	31/12/1965	Le Prés. Mobutu lance l'opération « Retrouvons les manches - <i>Salongo alinga mosala</i> »
2	1966-1977	« Plan Nguvulu de relance agricole », établi par l'I.R.E.S. (Institut des Recherches Économiques et Sociales) à la demande de Mr Nguvulu, alors Haut-Commissaire au Plan et à la Reconstruction.
3	31/12/1967	Le Président Mobutu décrète 1968 « année de l'agriculture » et met en place le système de carnet de production agricole par province, par ville et par village.
4	5/12/1972	Devant le Conseil Législatif National (Parlement), Mobutu proclame « l'indépendance du ventre » et lance deux opérations « <i>Moto na moto alona</i> » et « <i>Moto na moto abongisa</i> »
5	30/12/1973	Devant le Conseil législatif à N'Sele, Mobutu décrète la « Zaïrianisation », en disant : « à partir d'aujourd'hui, les plantations, les élevages, les fermes... reviennent aux Zaïrois ».
6	25/11/1975	Mobutu met en place le « Comité de Production Agricole », présidé par lui-même, et crée la SOFIDAG (Société de Financement du Développement Agricole). Objectif : « l'indépendance du ventre pour tous ».
7	1966-1972	Plan intérimaire de relance agricole
8	5 septembre 1980	Ordonnance-loi de lancement du « Plan Mobutu ». Objectifs : accroissement de la production vivrière, promotion des cultures destinées à l'exportation, l'amélioration du niveau de vie des populations rurales et remise en état de routes et pistes de desserte agricole.
9	1980-1981	Programme agricole minimum (PAM)
10	1982-1984	Plan de relance agricole et création de la « Banque de Crédit Agricole » par l'ordonnance n°82/162 du 21 octobre 1982
11	5/12/1984	Décision d'Etat n°51/CC/86 du Comité Central du Mouvement Populaire de la Révolution : « mobilisation générale pour la production agricole, priorité des priorités »
	1982-1984	Plan de relance agricole
12	1983 – 1985	Programme d'Investissement Publics (PRINT). Objectif : développement de la production agricole par les coopératives.
13	1986-1990	Plan quinquennal de développement économique et social
14	1987-1990	Programme d'autosuffisance alimentaire (PRAAL)
15	1991-2000	Plan directeur du développement agricole et rural
16	15 octobre 1997	Création du Service National, en abrégé « S.N » - Création des centres de production agricole et d'appui à la reconstruction nationale par les jeunes.
17	1997-2001	Programme national de relance du secteur agricole et rural (PNSAR)
18	1999	Adoption du Programme national d'urgence de renforcement des capacités (PNURC)
19	2000-2003	Programme d'urgence d'autosuffisance alimentaire (PUAA)
20	2000-2003	Programme triennal d'appui aux producteurs du secteur agricole
21	2002-2003	Actions prioritaires d'urgence (APU)
22	2003	Document intérimaire de stratégie de réduction de pauvreté (DSRP)
23	2000-2006	Programme multisectoriel d'urgence de reconstruction et de réhabilitation (PMURR)
24	17 septembre 2003	Adhésion à la « Déclaration de Maputo » portant allocation chaque année d'au moins 10% des budgets nationaux à la mise en œuvre des politiques saines de développement agricole et rural (agriculture, élevage et pêche)

aux enfers qui n'en finit pas. Dès la fin de l'année 1960, la production moyenne du maïs ainsi que sa surface moyenne cultivée ont baissé respectivement de l'ordre de 75% et de 96%. Dès 1961, la République Démocratique du Congo a cessé d'exporter le maïs et en est devenu, depuis, importateur. Les études les plus sérieuses estiment qu'à la fin de cette année 2020, le déficit de la balance commerciale agricole atteindra 90% contre 60% en 1915. Une sombre

perspective quand on sait que la RDC qui totalise environ 80 millions de personnes aujourd'hui, hébergera plus de 100 millions d'habitants en 2030 et 140 millions en 2050. Il y a donc un impératif de l'état d'urgence agricole... La RDC doit décidément sortir du cycle d'éternel recommencement qui fait de nous des Sisyphe travaillant éternellement à remonter une roche agricole croulante.

Il faut changer le mode opératoire

Tous les problèmes auxquels la société congolaise se trouve confrontée aujourd'hui – qu'ils soient moraux, sociaux, économiques ou politiques – restent issus de la crise de la faim. Comme le montre ce tableau ci-après, les plans, projets, programmes et initiatives s'amoncellent, dans le domaine crucial de l'agriculture, mais la faim ne cesse de gagner du terrain.

Suite en page 9



Déclarer la guerre contre la faim -Militariser l'agriculture

25	2003-2014	Programme Indicatif National (PIN-9ème FED septembre 2003 PIN-10ème FED octobre 2008/ Pin-11ème FED juin 2014)
26	2005	Programme d'Appui à la Réhabilitation du Secteur Agricole et Rural (PARSAR)
27	2006 - 2010	1 ^{er} Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR 1).
28	2008-2012	Projet de Réhabilitation du Secteur Agricole et Rural (PRESAR), l'objectif prioritaire est de lutter durablement contre la pauvreté, qui touche la majorité de la population congolaise
29	Du 19 au 20 mars 2004	Table ronde sur l'agriculture et sécurité alimentaire en RDC, avec l'appui du Royaume de Belgique et de la FAO
30	Mai 2006	Forum sur le Développement Agricole et mise en place de la Note de Politique Agricole
31	2004-2007	Programme minimum de partenariat pour la transition et la relance (PMPTR) définies par le gouvernement de la RDC avec l'appui des bailleurs de fonds
32	Avril 2010	Adoption de la Stratégie sectorielle de l'agriculture et du développement rural (SSADR)
33	2010 - 2013	Programme Indicatif de Coopération (PIC)
34	Du 07 au 08 juin 2010	lancement en RDC du « Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique » (PDDAA), avec l'appui du COMESA (Marché Commun des Etats d'Afrique de l'Est et Australe)
35	2011-2015	2 ^{ème} Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR 2)
37	2011-2017	Projet d'appui au développement des infrastructures rurales (PADIR). Amélioration de la sécurité alimentaire et réduction de la pauvreté à travers la réhabilitation des infrastructures rurales
38	2013-2020	Programme national d'investissement agricole (PNIA)
39	15 juillet 2014	lancement officiel du projet pilote du Parc agroalimentaire de <u>Bukanga Lanzo</u> dans la province du Bandundu : 800 Km2 d'exploitation, fer-de-lance de 22 autres parcs agro-industriels dans le pays pour couvrir 1000 à 150. 000 ha d'exploitation agro-industrielle. Trois ans après : échec total. En mai 2018, la société « <u>africom</u> », partenaire sud-africain du projet a déposé une réclamation de près de 20 millions de dollars devant la Cour internationale d'arbitrage de Paris.
40	14 mars 2014	Après les projets PRAPE à l'Equateur, PRAPO en province Orientale et PIRAM dans le Maniema, le Fonds international du développement agricole (FIDA) lance son quatrième projet en RD Congo, le PPAKIN, au Bas-Congo et au Bandundu
41	26 avril 2014	lancement du Projet de développement des pôles de croissance (PDPC)
42	Octobre 2015	Projet d'appui à la réhabilitation et à la relance du secteur agricole (PARRSA), avec l'appui de la Banque Mondiale.
43	Juin 2019	Plan National de Relance Agricole (PNRA) – Budget du Plan : 4,4 milliards de dollars pour une durée de trois ans.

Suite de la page

Une question s'impose donc : « Pourquoi tous ces plans, projets, initiatives, opérations et programmes de relance agricole ont échoué ? » Depuis 40 ans, la Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial de cacao, avec une production moyenne annuelle de 1.200.000 tonnes, soit 41 % de l'offre mondiale. Cette production cacaotière mobilise près de 1 million de producteurs ivoiriens, fournit 14% du PIB de l'économie ivoirienne, représente 40 % de recettes d'exportation, finance 10% du budget de l'Etat, et plus de 6.000.000 de personnes vivent directement des revenus tirés de la production du cacao.

Comble des paradoxes, les plants du cacao qui sont à la base du boom cacaoyer ivoirien viennent du Centre de Recherche Agronomique de Yangambi, à 100 km à l'ouest de Kisangani, au nord-est de la RDC. Ce Centre était, jusqu'en 1964, le plus grand centre de recherche en agronomie tropicale du monde. Aujourd'hui, la République Démocratique du Congo est réduite au rang d'un tout petit producteur de cacao, avec seulement 6 000 tonnes de cacao produites chaque année, en dépit d'un potentiel de production de loin plus important que celui de la Côte d'Ivoire.

Deuxième grand paradoxe : le boom de la production du palmier à huile en Malaisie est également dû à des

plants mis au point en République Démocratique du Congo, toujours au Centre de Recherche Agronomique de Yangambi. Aujourd'hui, la Malaisie est l'un des plus grands producteurs et exportateurs d'huile de palme dans le monde, avec près de 16,5 millions de tonnes exportées en 2018, soit 39 % de la production mondiale. Le palmier à huile fait vivre plus de 500 000 familles malaisiennes, représente 11 % du produit intérieur brut (PIB) malaisien et se cultive sur cinq millions d'hectares de plantations. Si en 1960, la RDC produisait autour de 270.000 tonnes d'huile de palme l'an, et était le premier exportateur d'huile de palme en Afrique et le deuxième dans le monde,

avec environ 170.000 tonnes exportées, cette production oscille aujourd'hui autour de 50.000 tonnes seulement. La vérité qu'il faut oser affronter aujourd'hui est que la République Démocratique du Congo n'est plus au bord du gouffre. Notre pays est au fond du gouffre. Les gouvernements se succèdent et tous se cantonnent à des vieux outils agronomiques inopérants et à des vieilles solutions agropastorales infertiles, qui se montrent chaque fois incapables de mettre un terme à la faim, à la malnutrition, et plus généralement à l'insécurité alimentaire nationale.

Que faut-il alors préconiser pour changer cette réalité qui, davantage, hypothèque un avenir déjà incertain ? À l'évidence, les méthodes pour penser la révolution agricole et les stratégies opérationnelles pour gérer une production agricole décisive nécessitent une révolution radicale des pratiques et des processus de production agro-pastorale. Nourrir la population est ce qui fait la raison d'être d'un Etat. Ainsi, la question de la faim et de l'agriculture mérite d'être posée à son niveau le plus adéquat, celui du sens de l'Etat. Autrement dit : le sens du service public au regard de l'intérêt national. Ce niveau n'exclut pas l'action privée, ni n'évacue les enjeux économiques de la production agricole, mais pose en première exigence, la question du volontarisme étatique et les ambitions des dirigeants pour le bien-vivre ensemble national. Cette affirmation invite à poser la question du sens de l'Etat en RDC par le prisme de la capacité des institutions de la République à vaincre la faim, la malnutrition et l'extrême pauvreté de masse.

(A suivre)

Le colonel Donat Liwoke, figure emblématique de Bandal

Avec l'expression de la considération que je lui dois en raison de la valeur qu'il représente à mes yeux je lui voue la déférence qu'il mérite. Lui, c'est Donat Liwoke, il est colonel dans l'armée. J'ai fait sa connaissance le depuis 1985. Il m'avait été présenté par le mari de ma tante Thelo Mondeke, feu Elvis Masengi (paix à son âme). Ce dernier, qui était de l'ex-Bas-Congo, revendiquait son appartenance, du fait de son mariage, à l'ethnie mbutza et connaissait presque tous les Mbutza. Bien que le sachant sous le drapeau, cet officier de l'armée donnait l'impression d'avoir rangé son uniforme dans le placard. J'avoue ne l'avoir jamais vu en tenue militaire. A notre première rencontre, il faisait l'apologie de son club du cœur, Imana de l'époque, aujourd'hui Daring dont il a été par deux fois secrétaire général,



passé actuellement administrateur. Il ne manquait pas de parler de ses convictions religieuses appartenant à la confession catholique. Croyant chrétien et pratiquant, il prie à Saint-Michel de Bandal et est de la chorale Francophone. Et aussi d'Assanef/Kinshasa. En jetant un regard rétrospectif, je me souviens qu'il m'a dit un jour qu'il fut élève des frères des écoles chrétiennes. C'est d'ailleurs de bon droit qu'il a étudié à Alingbwa où il a

obtenu son diplôme d'État, après un court passage au petit séminaire durant 3 ans. Il parle avec fierté

à Uvira, puis Kisangani avant de sortir du pays pour faire valoir ses compétences au Tchad où il fera la connaissance de Hissene Habré et de l'actuel président Idriss Deby Itno. Né à Kinshasa le 6 juin 1950 dans une famille de dix enfants dont 6 garçons, il habite la commune de Bandal depuis 1956. Homme de dialogue et de culture, d'un abord facile, avec un port de tête sympathique, il s'ouvre facilement aux autres : la bonne humeur en permanence qu'il communique à tour de



de l'Université Lovanium dont il fait partie d'une des promotions. Il était au séminaire avec François Lomami, mon beau-frère qu'il a connu au séminaire. C'est en étant étudiant qu'il avait été enrôlé à l'armée. Il n'oublie pas cette étape de sa vie. Il obtient sa licence option droit économique et social en 1977. Un an après, il est à la fois l'assistant et directeur de cabinet de général Likulia avec le grade de capitaine. En 1981, en qualité d'auditeur général, il sera tour à tour muté

bras. Il passe chaque jour de joyeux moments dans les bistrots de Bandal avec ses amis d'enfance. A présent, je m'adresse à lui direct... C'est toujours un immense plaisir d'échanger avec toi mon colonel. Au cours de notre dernière rencontre chez maman Lina, tu m'as appelé Finesse à ma grande surprise, peu avant de prendre les photos qui l'illustre. Je ferme les bords et renouvelle avant de refermer ces lignes mes respects mon colonel.

EIKB65

Didi Stone Olomide devient ambassadrice de la marque L'Oréal Paris

Décidément, la fille de Koffi Olomide, Didi Stone, se fait petit à petit un nom dans l'univers des célébrités à l'échelle planétaire. Elle a été désignée ambassadrice de la célèbre marque L'Oréal Paris, groupe industriel français des produits cosmétiques. Elle a annoncé la nouvelle à tous ses fans sur son compte Twitter. « Fièvre d'annoncer que je suis maintenant ambassadrice



L'Oréal Paris pour la France », a écrit Didi Stone.

La fille à Koffi Olomide succède à plusieurs célébrités qui ont tenu ce rang pour la promotion de cette célèbre marque. On peut citer la chanteuse Céline Dion, la chanteuse Camilla Cabello, la célèbre actrice Eva Longoria et plein d'autres. Cette nouvelle réjouit également Koffi Olomide qui a félicité sa fille sur les réseaux sociaux.

Découverte

Un dimanche chez Randy à Kasangulu : un coin enchanteur bien tranquille

Poursuivant dans l'élan que j'ai pris depuis bien un moment ma randonnée pédestre ou en voiture, mon loisir de découverte et contemplation des sites touristiques de Kasangulu, j'ai été ce dimanche chez Randy. Celui de Kinshasa était situé à un jet de pierre de ma résidence autrefois et ex-Randy

de Macampagne, voilà que je découvre celui de Kasangulu. Mon fils Patrick tombé amoureux comme moi, n'en revenait évidemment pas du fait de son charme où on peut également avoir comme voisins des oiseaux dont le gazouillis peut vous inspirer un petit chant berceur. Un coin enchanteur qui fait dire qu'il y a bien d'autres



belles petites choses insoupçonnées qui peuvent vous emballer. Avançons allègrement ! On est bien sûr d'une chose : Kasangulu n'a pas encore dit son dernier mot. De découverte en découverte... Mon guide du jour me glisse dans l'oreille que dans le passé c'était un coin d'affluence et diverses personnalités y prenaient du plaisir. Et

lui d'espérer de tout cœur que la vie va reprendre en vue de recréer cette ambiance d'autrefois. Kasangulu qui nous tend les mains n'en demande pas moins. Ainsi donc pour nous les Kinois, ça deviendra, rien que pour notre plaisir, la destination préférée après tout ce que Kin nous a déjà proposé...

Kasangulu : porte d'entrée de Kinshasa

Dans le cadre de notre rubrique évasion et tourisme, nous vous amenons aujourd'hui à Kasangulu qui est à 40 km de Kinshasa et à une demie heure de route en voiture. Le territoire de Kasangulu de 4 680 km², qui fut un

quittent ce territoire pour venir travailler à Kinshasa et il est en passe de devenir la 25e commune de Kinshasa. Nous y avons été peu avant le confinement et nous avons passé une journée merveilleuses chez Bikeko de Léon



Hôtel Badiata

poste d'État avant 1941 et faisait partie intégrante du territoire de Madimba, a vu le jour le 1er février 1913 et est devenu territoire autonome en 1941. Au moment de sa création, Kasangulu s'était étendu jusqu'à Maluku et N'sele. A l'issue du démembrement qui a eu lieu après 1960, une bonne partie de ses terres a été annexée à la ville Province de Kinshasa. Dans ses limites actuelles, il est subdivisé en 3 secteurs qui sont; le secteur de Kasangulu chef-lieu Kingatoko, le secteur de Luila chef-lieu Luila et le secteur de Lukunga-Mputu chef-lieu Mputu

Il a une population estimée à 194 190 habitants et est administré par madame Isabelle Nkusu Ntemo comme administrateur du territoire.

Kasangulu est la porte d'entrée du Kongo central où on trouve le premier péage, sa proximité avec la capitale fait qu'aujourd'hui ce territoire du Kongo central se rapproche plus de la capitale et bon nombre de ses habitants

Nzita après une visite du territoire où on trouve un restaurant avec canalsat, un hôtel, la proximité fait qu'on retrouve tout ce qu'on retrouve à Kinshasa : opérateurs téléphoniques qui s'occupent également des transferts d'argent, agence de Canalsat, etc. On retrouve l'ambiance de Kinshasa. A tout moment, on peut attraper un moyen de transport soit à l'UPN ou à Matadi Kibala pour y rendre. Les Ne Kongo cohabitent avec les autres ressortissants des autres provinces en parfaite harmonie et le Lingala fait office de la langue la plus usitée laissant le Kikongo, le kilemfu et le Kihumbu derrière. Une seule radio qui est implantée celle du député provincial Jean Claude Vuemba. Tout le long de la route qui mène vers Kasangulu, on trouve des espaces luxuriants non exploités alors qu'ils peuvent servir à certains projets de développement.

Particularités et richesses du territoire

Parmi les richesses de



La principale artère qui traverse le territoire de Kasangulu

ce territoire, on trouve de l'argile utilisée dans la fabrication des briques cuites pour la construction et les carrières de grès, qui justifient la présence des plusieurs industries d'exploitation.

Il y a également les sites touristiques qui attirent pas mal des visiteurs chaque semaine venant plus de la capitale mais les routes

à huile, les chenilles, les fumbwa, etc.

Une pêche traditionnelle non contrôlée pratiquée sur le fleuve Congo à la limite Ouest du territoire. L'élevage est caractérisé par les moutons, les chèvres.

Le commerce est focalisé sur la vente des produits manufacturés en provenance de Kinshasa et



Hôtel NIF

ne sont pas entretenues et les sites touristiques non aménagés.

Les principales activités exercées sont l'Agriculture (80%), le commerce (70%), l'élevage (7%) et la pêche (3%).

L'agriculture pratiquée dans le territoire de Kasangulu reste de subsistance, elle est dominée par le manioc, le maïs et le niébé. Les principaux produits agricoles sont le manioc (70%), le maïs (20%), les cultures maraichères (15%) et le niébé (5%).

Les principaux produits non agricoles sont les champignons, les palmiers

de l'Angola par le marché de Lufu et services ainsi que la vente des produits de l'agriculture.

On y trouve également d'autres secteurs commerciaux telles que la panification, l'hôtellerie, la pharmacie et la quincaillerie. Les grandes entreprises locales sont SBA (Société de Broyage Africaine), FCC (Fortune construction Congo), Kin caillasse, ARD (Association pour la reconstruction et la développement). Elles évoluent dans la production des caillasses dans les carrières.

HBB avec EIKB65

Exposition "Lokumu Ya Congo", les arts ethniques

L'exposition itinérante "Lokumu ya Congo" a commencé à proposer depuis samedi 1er août jusqu'au 8 courant aux visiteurs les arts ethniques au rond-point Luputa dans la commune de Bandalungwa. Il est prévu dans les prochaines semaines également des expositions dans cinq autres communes de la ville de Kinshasa. L'objectif ici est de ramener l'art ethnique à la cité où vivent ses premiers bénéficiaires, a indiqué Aimé Mbungu, commissaire de l'expo qui a dit devoir une fière chandelle à Juliana Lumumba (présente le jour du lancement de l'expo) pour son soutien. Relevant que toutes les tentatives en forme de courrier sont restées lettre morte. Comme si lorsqu'il s'agit de promouvoir la culture de notre pays, on ne



Aimé Mbungu, l'organisateur de l'exposition

trouve pas grand monde, alors que sous d'autres cieux, on remarque un empressement des pouvoirs publics, voire les particuliers qui la valorisent pour avoir compris son importance. La culture étant un ensemble de valeurs et d'informations accumulées par un peuple au fil des générations, qui constitue une base

de données à laquelle il recourt pour continuer d'exister dans le concert des civilisations. Un peuple qui ne luttera pas aujourd'hui pour préserver sa culture sera appelé à disparaître. L'exposition "Lokumu ya Congo" démontre qu'il existe des valeurs séculaires qui ont été léguées par les ancêtres, lesquelles

recourir aujourd'hui pour affronter le présent. Une écriture qui était tombée entre les mains des traducteurs qui en avaient déformé le sens pour nous empêcher d'apprécier à sa juste valeur ce legs de nos ancêtres.

"Un catalogue intitulé "L'art ethnique expliqué aux Congolais" sortira à la fin de l'exposition et dans lequel, nous voudrions, sans prétention d'annihiler les recherches existantes – corriger cette pesanteur étymologique péjorative utilisée à dessein dans différents écrits du passé, avec comme conséquence le rejet de l'art ethnique par leurs premiers bénéficiaires que nous sommes. Notre nouvelle vision de l'art ethnique devrait nous permettre de considérer nos ancêtres comme des véritables



Un panier ancestral livré à l'appréciation du public



Juliana Lumumba soutient l'initiative d'Aimé Mbungu

peuvent nous aider à sortir de cette situation. Par cette organisation, les initiateurs ont voulu démontrer que l'art ethnique est une écriture utilisée par des ancêtres congolais pour transmettre aux générations futures des valeurs. « Une source de sagesse intarissable à laquelle nous pouvons

héros, contrairement à tous ceux qui nous avaient été dictés par l'Occident», souligne le commissaire de l'expo. Pour lui, il est temps que le Congo reconstruise des monuments en l'honneur de ces dignes héros anonymes, les ancêtres.

Attendue en Guinée, l'Ivoirienne Eudoxie Yao bientôt dans les bras de «Grand P» !

Seulement quelques jours après la rumeur de sa prétendue prostitution pour 20 millions FCFA la nuitée, la sulfureuse ivoirienne Eudoxie Yao, aux courbes généreuses et à la poitrine XXL, continue de faire parler d'elle sur les réseaux sociaux. Elle vient d'annoncer son arrivée en Guinée, pour la semaine prochaine. Elle voudrait bien retrouver son amour d'artiste et comédien guinéen Moussa Sandiana Kaba alias «Grand P».

« Vraiment petit marteau casse gros cailloux. Trop de love pour mon amour Grand P. J'arrive en Guinée dans une semaine... », a posté Eudoxie Yao, sur sa page Instagram. Très impatient de rencontrer à nouveau l'amour de sa vie, «Grand P» se réjouit déjà de cette annonce d'Eudoxie Yao. L'«Ambassadeur», comme on le surnomme affectueusement en Guinée, s'est précipité pour mettre un petit commentaire sur sa page facebook. « Humm avec ma reine Eudoxie Yao », a-t-il écrit.

Aussitôt de nombreux fans et des curieux se



sont mis à commenter le post d'Eudoxie Yao. Si certains estiment que c'est un vrai amour entre la ravissante Eudoxie Yao et «Grand P», par contre d'autres pensent que cette une relation est tout simplement contre-nature. Et si relation il y a, c'est qu'Eudoxie Yao ne s'intéresse qu'à l'argent de «Grand P» national. Une thèse pour confirmer qu'Eudoxie Yao est une prostituée de luxe.

« Vrai vrai là, on dirait que tu es fan de Grand P hein... Parce que l'argent de Guinée est faible comme feuille. Mais, tu

aimas aller là-bas comme rien. Ça c'est de l'amour vraiment Grand P, tu es douaden (enfant béni) », a commenté, avec beaucoup d'humour, un internaute, qui trouve cette histoire très drôle et hilarante. « Edo, j'espère que tu ne blagues pas avec notre Grand P hein, sinon nous allons boycotter des voies lors des élections présidentielles », a ironisé un second.

« Eudoxie, tu es une sorcière. Tout ce qu'il peut réussir à faire sur toi, c'est téter tes seins comme un bébé. Lui aussi, il est content. Il ne sait pas

que c'est son argent que femme aime comme ça. Je l'ai déjà dit plusieurs fois, mon patron, laisse Eudoxie Yao en paix. Il ne veut pas m'écouter. Quand, il va finir sa fortune dans fesses d'autrui, il comprendra... », a écrit un autre, qui ne comprend pas cette folie d'amour de «Grand P» envers une femme, qui est loin d'être sa pointure.

En revanche, d'autres se marrent véritablement... « Quand il va s'évader entre tes cuisses là. Il va comprendre que petit marteau casse gros cailloux, mais pas tous », prévient ce dernier. Par contre, un Guinéen s'estime heureux qu'Eudoxie Yao ait prévenu de son arrivée imminente dans son pays, ainsi des dispositions seront prises pour sauver la vie de «Grand P». « Merci de nous avoir prévenu. Là, on pourra négocier les ambulances pour notre Grand, avant que tu n'atterrisses en Guinée. Encore, merci d'avoir sauvé la vie humaine », a-t-il écrit. En tout cas, ça va se savoir, dans une semaine, en Guinée.

Mesures de protection contre le Coronavirus (Covid-19)

- Si vous ne vous sentez pas bien, restez à la maison.
- Lavez-vous régulièrement les mains.
- Eviter de vous toucher le visage.
- Couvrez-vous la bouche et le nez quand vous toussiez ou éternuez.
- Si vous avez les symptômes, portez un masque chirurgical ou un cache-nez.

Conseil du ministère de la Santé

Commission de la CEEAC : Bérézina diplomatique pour le Gabon

La XVIIème session de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) restera un échec pour notre diplomatie, notre pays n'ayant obtenu aucun des sept postes à pourvoir.

«Lorsqu'on abrite le siège, on ne peut pas être président de la commission. Mais les autres postes à mandat sont ouverts», avait expliqué Alain-Claude Billie-By-Nzé, précisant : «Nous allons essayer, dans le cadre de cette diplomatie, avec le soutien du chef de l'État, d'obtenir un poste pour notre pays.» Que s'est-il donc passé pour aboutir à un tel échec de la diplomatie gabonaise ? On peut parler de camouflet ou de Bérézina diplomatique. A première vue, la configuration du nouvel exécutif de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) met en lumière les limites de notre politique étrangère. Désormais présidée par l'angolais Gilberto de Piedade Verissimo, secondé par l'équato-guinéenne Francisca Tchatchouop Belop, la commission de la CEEAC comprendra aussi le rwandais François Kanimba, le congolais Honoré Tabuna, le camerounais Marie-Thérèse Mfoula Edjomo et deux personnalités à désigner. Sur les sept postes à pourvoir, aucun n'a échoué au Gabon. Or, sans avoir préalablement identifié les impétrants, deux postes ont été réservés au Tchad et à la République démocratique du Congo (RDC). C'est dire si les profils des candidats n'ont pas été le critère déterminant. C'est aussi dire si cette distribution était d'abord l'affaire des États.

Gouvernance hérétique

Actée au terme d'une réunion

présidée par Ali Bongo, cette redistribution des rôles invite à une remise en question. Sur la fréquence des remaniements ministériels, comme sur le timing de certaines mutations, tant de choses restent à évaluer. En 11 ans, huit personnalités se sont succédé au ministère des Affaires étrangères. Depuis l'arrivée d'Ali Bongo à la tête de l'organisation sous-régionale, notre pays a vu passer sept personnalités à la tête de sa diplomatie. Est-ce un gage de sérieux ? Est-ce une garantie de

d'une gouvernance hérétique. Chacun le sait : des rencontres ministérielles précèdent toujours les sommets de chefs d'État. Or, moins de deux semaines plus tôt, la diplomatie gabonaise a changé de chef, Pacôme Moubelet Boubeya succédant à Alain-Claude Billie-By-Nzé. Le nouvel arrivant a-t-il eu le temps de s'imprégner du dossier ? A-t-il eu la possibilité de prendre langue avec ses homologues ? Sans dénier au président de la République ses prérogatives

: «Nous allons essayer, dans le cadre de cette diplomatie, avec le soutien du chef de l'État, d'obtenir un poste pour notre pays.» Que s'est-il alors passé ? Ali Bongo ne partageait-il pas cette ambition ? En le mutant quelques jours plus tard, voulait-il signifier sa désapprobation à son ministre ? Cherchait-il à le sanctionner pour s'être autant avancé ? En l'absence d'explications, la stratégie du Gabon semble indéchiffrable. Légitimement, on peut se demander s'il en existe une. Après tout, la diplomatie repose sur l'écoute et la connaissance de l'autre. Autrement dit, c'est l'art d'anticiper et de prévoir les réactions de ses interlocuteurs. De ce point de vue, il n'est guère conseillé de changer de porte-voix en cours de négociation.

Pour la réussite des politiques publiques, pour la crédibilité de nos institutions et pour le rayonnement international du pays, il faut tirer les enseignements de ce monumental raté. De toute évidence, les inspireurs de ces changements intempestifs n'en avaient pas mesuré les effets. Ils n'avaient pas non plus intégré le contexte. Une désinvolture contraire aux intérêts du pays. Intervenant après la perte des postes de gouverneur de la Banque des États d'Afrique centrale (BEAC) puis de président de la Banque de développement des États d'Afrique centrale (BDEAC), les nominations à la commission de la CEEAC traduisent le déclin diplomatique du Gabon. Au train où vont les choses, notre pays s'expose à un décrochage continu. Dans un contexte d'intégration à marche forcée, il court le risque de devenir spectateur de son propre destin.



Le siège de la BEAC à Libreville

crédibilité ? Certes, Libreville abritera toujours les quartiers généraux de la CEEAC. Certes, par tradition le pays du siège se garde d'occuper les principaux postes. Mais, le Gabon se devait de contribuer à la mise en œuvre d'une réforme portée par ses soins. Dans cette optique, des dossiers avaient été sélectionnés. Au nombre des candidats, on cite les anciens ministres Luc Oyoubi et Régis Immongault. N'étaient-ils pas assez qualifiés ou expérimentés pour un poste de commissaire ?

Même si «la Conférence (des chefs d'État et de gouvernement) a félicité (...) Ali Bongo (...) pour avoir conduit avec succès (cette) réforme», cette XVIIème session restera un échec. Échec diplomatique ou politique, c'est le contrecoup

constitutionnelles, on peut s'interroger sur l'opportunité d'un tel changement. N'était-il pas possible d'attendre quelques jours de plus ? Fallait-il absolument changer le ministre des Affaires étrangères ayant supervisé la réforme de l'institution sous-régionale ? Où l'on en vient à se demander si les initiateurs de ce jeu de chaises musicales avaient intégré le calendrier international.

Déclin diplomatique du Gabon

Pourtant, au lendemain de la 11ème session extraordinaire du Conseil des ministres, Alain-Claude Billie-By-Nzé avait abattu les cartes du Gabon. «Lorsqu'on abrite le siège, on ne peut pas être président de la commission. Mais les autres postes à mandat sont ouverts», avait-il alors indiqué, précisant

Willy Mbembe, talentueux trompettiste : souvenir d'un homme débonnaire à l'esprit impétueux

De Benjamin Babunga Watuna, nous avons tiré, via Asimba Bathy, cet article de présentation du trompettiste Willy Mbembe que nous vous proposons de découvrir. Nous devons savoir honorer les nôtres qui ont mérité par leur travail extraordinaire, chacun dans son domaine. Kuntima Wedi Dominique alias Willy Mbembe, né le 31 juillet 1931, mort en 1972. Le souvenir d'un homme à l'esprit impétueux et débonnaire. Entre 1956 et 1957 le trompettiste enregistre et se produit avec l'orchestre OK Jazz où il intègre le label Loningisa de Papadimitrou. En plein milieu de 1957 Willy rejoint le label Essengo de Dino Antonipoulous là il évolue au sein de l'orchestre African Jazz. De 1960 à 1961 à la séparation de l'African Jazz, il monte African Jazz aile Nico qui regroupe notamment Willy Mbembe, Rochereau, Déchaux, Joseph Mwena etc...

Puis vint la réconciliation de 1962 et réinstalle Willy Mbembe à la trompette au sein de l'African Jazz ressoudé, sont aussi de la partie outre Grand Kallé Jeeff, des vieux camarades tels Dr Nico, Roger Izeidi, Pascal Tabu Rochereau, Déchaux, Joseph Mwena, Munanga Maproco, Kaya Dépuissant avec cerise sur gâteau. Manu

Dibango au piano et au saxophone. C'est le grand orchestre African Jazz.

Roger Izeidi, Rochereau Tabu, Mujos Mulamba, Déchaux Mwamba etc...



Willy Mbembe énorme artiste joue superbement en soliste et duettiste trompettiste dans les œuvres comme : Bonbon sucré, Djumanando, Permission.

* En 1963 tous les musiciens démissionnent en bloc de l'African Jazz et laissent Grand Kallé seul. Willy devient alors membre cofondateur de l'orchestre African Fiesta avec Dr Nico,

choisit Fiesta National où il se fait remarquer dans deux boléros : Jou Jou Zena et l'introduction de Maria Maria.

* En 1970 avec Willy MBEMBE « l'autre impétueux Vieux Biolo Batilangandi qui jouait avec une trompette à quatre notes » que des très beaux souvenirs comme : Congolia, Riviera, Moussa, Tika na meka, Recensement etc...

* 1971 African Fiesta National devint Afrisa International. Willy Mbembe était toujours là jusqu'à sa mort en 1972. En effet au sortir d'un concert, et au crépuscule, un tragique accident de la circulation emporte cet éminent artiste au croisement de l'Avenue Kabambare (Belgika) et (Bangala) « Bokassa » l'actuelle Avenue Franco Luambo Makiadi.

Notes : Destin et Hasard 1957 à 1959 Galant homme Willy Mbembe emprisonné arbitrairement pendant 24 mois pour une jeune fille « Belge » de 17 ans... En 1959, Franco Luambo lui aussi en prison pendant deux mois pour l'infraction au code de la route, d'où à la sortie il compose le titre Mobembo ya Franco na Uélé (Prison) paroles : Willy na Franco dis eh ! Ngo oh ! makila mabe oh ! oh ! oh !

Sorti des méandres de souvenirs par Bona MASANU

Où est passé le griot Kuyena Muzita ?

Bon nombre de mélomanes se posent la question de savoir ce qu'est devenu le griot Marcel Kuyena Muzita, un de plus célèbres griots que comptait le pays avec ses deux compars Ngeleka et Kapia. Comme les deux derniers, beaucoup de gens pensent qu'il est mort aussi mais pas du tout, il poursuit bon an mal an sa carrière de saltimbanque au Congo Brazzaville, son deuxième pays.

Il y a près de deux ans, lors de notre séjour à Brazzaville avec Jean Pierre Eale pour la préparation de la cérémonie de décoration de Simaro Masiya par le président Sassou, nous étions à la cérémonie du baptême du livre de Mfumu Fylla "le roman de la Conférence nationale" à l'hôtel Radisson Blu de Brazzaville et Kuyena était invité pour agrémenter l'événement. Il a tenu l'assistance en haleine en alternant des chansons des musiques occidentale et congolaise et celles de son terroir, le Luozi.

Après une longue période de traversée du désert lors de son exil à Brazzaville, je le voyais en ville, à côté du super marché Le Casino, vendre ses CD dont il était son propre producteur. L'homme est resté toujours un artiste, lors de mon dernier séjour à Brazzaville, un ami musicien de New York m'a demandé de le contacter pour une éventuelle collaboration. Je l'ai eu téléphone et il m'a dit qu'il

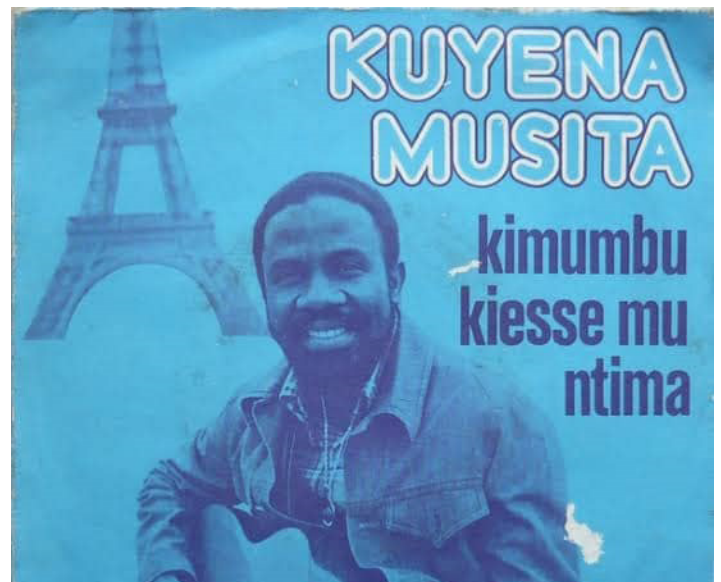
n'était pas à Brazzaville mais je peux contacter son manager. Pour dire l'artiste ne meurt jamais et il est de notre devoir de lui offrir des opportunités pour son épanouissement. Dans les lignes qui suivent, nous survolons son riche parcours.

Marcel Kuyena Muzita Banzadio est un griot, né le 24 avril 1942 à Luozi, des parents originaires de deux Congo. Fils d'Esaïe Kuyena Fwawatondo, ancien sénateur de l'Abako qui s'est reconverti après dans les affaires. Il était propriétaire de l'imprimerie Eku à Ndolo et fondateur de l'orchestre protestant du même nom et sa mère choriste. Très jeune, Marcel Kuyena s'adonne à la musique et il finit par interrompre ses études secondaires pour se consacrer à la chanson. Pour l'éloigner de la musique, son père l'envoie poursuivre ses études en Israël dès l'accession du pays à l'indépendance.

Concomitamment avec ses études de soudure et d'ajustage des structures, Marcel Kuyena chante, joue de la guitare, apprend le saxo et fonde l'orchestre ORT Jazz. Après avoir décroché son diplôme, Kuyena rentre au pays après trois années passées en Israël et retrouve aussitôt son premier amour : la musique. Il se lance dans le gospel avec le kikongo du Manianga comme langue de prédilection. Il se fait accompagner par la choriste Sophie Layla, dans la chanson

Beto bantu babo qui l'a fait connaître du public en 1968. Délaissant le negro spirituals, il devient griot, chantant et jouant de la guitare. En 1974, il participe au festival d'Avignon en France et inonde le marché du disque par des chansons qui font mouche et qui passent en boucle à la radio et à la télé. Ses productions font de salles combles. Il n'a pas

d'un passeport du Congo Brazza. Il produit ses propres chansons avec sa maison Kouyena Music Production et agrmente de temps en temps certaines manifestations. Parmi ses œuvres, on peut citer Youlangeno zimbouta, Mamona mboua, Tata Pasteur, Ba mama bolamuka, Mobali ya mbongo, Nzambe benisa RDC.



rompu avec son éducation chrétienne et ses œuvres sont empreintes de références bibliques. Il traite également de thèmes diversifiés comme la tristesse, l'amour, etc. Après plusieurs années de succès, Kuyena tombe dans l'oubli et cumule les malheurs. Miné par la maladie, presque abandonné, il arpente les rues et avenues de Kinshasa avec sa guitare sèche pour essayer de survivre.

Dépit, Kuyena quitte Kinshasa pour se réfugier à Brazzaville où il demande et obtient l'asile politique. Il est détenteur aujourd'hui

Il a beaucoup voyagé et s'est produit en France et aussi en Israël. Dans sa chanson Yirushalaïm Eifo ghaverim sheli, chantée en hébreu, il rend hommage à tous les leaders israéliens. En 2004, sous le patronage de Verckys Kiamuanga alors président de l'Umuco, Kuyena organise dans la commune de Kintambo où il a grandi un concours dénommée Concours « Griot en herbe Kuyena Muzita » pour pérenniser cet art. Il est co-fondateur de Diub Shalom qui regroupe les anciens stagiaires et étudiants congolais d'Israël.

Herman Bangi Bayo

Récit de souvenirs

Kinshasa, hier et aujourd'hui...

Nombreux sont ceux qui passent sur l'avenue Wagenia venant du rond-point Forescom pour se diriger vers le beach Ngobila sans le savoir. Tout à gauche se dresse l'immeuble qui appartenait à un expatrié qui avait une structure dénommée Alimentation du Bas Congo d'où l'appellation ABC construit sur le site de l'Onatra ayant abrité en face du ministère du Portefeuille, l'hôtel ABC devenu par la suite Palace. Avec particularité : vue imprenable sur le fleuve Congo et à perte de vue Brazzaville. Un coup d'oeil sur mes archives et en voici le condensé...

Kinshasa était un village sur la rive sud du Congo lorsque Stanley y passa en 1877. Il revint en 1881 et fonda Léopoldville sur les rives contemporaines de Kintambo et Ngaliema. Un poste fut ouvert en amont à Kinshasa en 1883. En 1923, Léopoldville fut nommée capitale, comprenant à la fois Kinshasa et Léopoldville, établie à Kalina (aujourd'hui Gombe), tandis que le «vieux» Léopoldville

été rebaptisée Kinshasa en 1966.

En 1914, l'Hôtel ABC, le tout premier complexe hôtelier ouvre ses portes Même avant que Kinshasa ne devienne la capitale du Congo dans les années

indépendant du Congo en 1905, «En effet, c'est très nécessaire, car il n'y a pas d'hôtels dans la ville, et pas d'hébergement pour les visiteurs sauf quelques chambres dans les maisons commerciales...» Une autre option

nouveau a été achevée en 1914. Commandant un endroit bien en vue sur une falaise au-dessus de la rivière, ce «gratte-ciel» avec son toit en étain scintillant aurait été la première observation de Kinshasa pour les



Hôtel ABC, le tout premier hôtel à Kinshasa

1920, les voyageurs qui montaient ou descendaient le fleuve en bateau à vapeur ou en train avaient besoin d'un endroit pour rester. À Léopoldville, il était d'usage pour les passagers des premiers jours de monter à bord de leur paquebot à l'arrivée par chemin de fer, même s'il ne partait pas avant plusieurs

était de loge avec les missionnaires britanniques et américains. Le Dr Aaron Sims de l'American Baptist Missionary Union à Léopoldville était fréquemment appelé à accueillir des visiteurs, qui lui demandaient également un traitement médical.

Hôtel ABC

Par conséquent, c'est une nouvelle majeure en 1910 que CCCI (la société holding qui a construit le chemin de fer Matadi-Léopoldville) a formé la Compagnie Commerciale et Agricole d'Alimentation du Bas-Congo (ABC) pour acquérir des terrains près de Boma et à Kinshasa pour une série d'hôtels. L'année suivante, l'entreprise a annoncé l'ouverture du Grand Hôtel et Factorerie à Kinshasa. La structure préfabriquée de 4 étages en fonte influencée par l'Art

passagers descendant le fleuve. Dans les années 1920, l'hôtel a annoncé son intention de doubler sa capacité à 120 chambres. Le Grand Hotel ABC était le centre social de Kinshasa. Une ligne de bus reliant la gare à l'hôtel a été lancée en 1928. L'avenue qui le traverse s'étend au nord du boulevard du bâtiment Sozacom, est un vestige de l'importance de l'hôtel ABC qui a ouvert une nouvelle aile en décembre 1931, mais la dépression a contraint la direction à tirer 4 millions de francs des réserves pour couvrir les frais d'exploitation et, en 1932, l'arrêt complet des opérations. En 1937, la Compagnie ABC fut dissoute et un investisseur privé, Joseph Damseaux (le fondateur d'Orgaman), acquit un intérêt dans la



Hôtel ABC, le tout premier hôtel à Kinshasa

restait la capitale de la province. L'agglomération Léopoldville-Kinshasa a

jours. Comme Marcus Dorman l'observait lors de sa tournée dans l'État

Suite en page 21

Mama Angebi : animatrice vedette de la musique du passé

Elle s'est distinguée avec son binôme mama Kanzako dans la présentation des émissions culturelles, comme « Bakolo miziki » et « Tango ya ba Wendo ». Sa connaissance de la musique et des musiciens ainsi que sa prestance ont fait d'elle une icône de la radio et de la télévision. Elle faisait son métier avec passion et distillait de la bonne humeur aux auditeurs et téléspectateurs. Elle recevait des grands noms de la culture de l'époque, des personnalités du monde de spectacle, mais aussi des anonymes.

De Grand Kalle à Wendo en passant par Bowane, Dewayon, Rossignol, Franco, Rochereau, Mama Angebi connaissait à cœur le parcours d'un chacun.

Née à Kinshasa le 26 février 1929, Mama Angebi de son vrai nom Angebi Engea Moseka Aluwanga a étudié à l'Ecole Ste Thérèse de Lisieux, en face du stade Reine Astrid à l'époque, aujourd'hui Cardinal Malula.

Elle intègre la Radio Congo belge en 1955 après avoir

obtenu son diplôme de la Section Ménagère et sera engagée en qualité d'agent sous-contrat et passera sous-statut en 1957.



Evoluant comme speakerine à ses débuts, Mama Angebi devient quelques temps après animatrice de plusieurs émissions et de passer enfin productrice et présentatrice des célèbres émissions « Bakolo Miziki » et « Tango ya ba Wendo » et tant d'autres.

Sa dernière émission à la Télé date du 14 mai 1981, avec la participation de

l'ORFAZ (Orchestre des Forces Armées Zaïroises). Elle est demeurée une femme accueillante et toujours souriante. C'était une intelligence du cœur

et une grande voix de la télévision nationale. Elle est entrée dans l'histoire de la radio en RDC.

Mama Angebi a fait plus que marquer l'histoire de la RTNC mais aussi celle de la société congolaise tout court. C'est la personne qui a ouvert un espace d'expression à un moment où rares étaient les femmes qui étaient prêtes à jouer ce rôle.

Elle est morte à la clinique universitaire de Kinshasa le 06 août 1981 à l'âge de 52 ans et des suites d'une insuffisance rénale décelée en 1979. Son évacuation en Europe au cours de l'année 1981, grâce à l'aide du président de la République Mobutu a permis à Mama Angebi de revenir en forme, mais juste pour très peu de temps. Elle trouve la mort deux mois après son retour d'Europe. Elle est conduite à sa dernière demeure le 8 août 1981 au cimetière de Kintambo à Kinshasa.

En guise de bons et loyaux services rendus, une bâtisse a été dédiée à elle : le « Studio Mama Angebi » situé dans l'enceinte de la RTNC (Radio Télévision Nationale Congolaise). Cet antre de la culture a vu défiler tant de célébrités de la chanson et du théâtre. Grand tremplin pour la propulsion des talents, le studio Mama Angebi a également servi de cadre aux grands événements culturels et autres programmes de divertissement.

Herman Bangi Bayo

Suivez chaque jour à 6h⁰⁰, 7h⁰⁰ et 19h⁰⁰
sur **E-Radio FM 100.0 MHz**,
la radio la plus écoutée de Mbandaka et ses environs



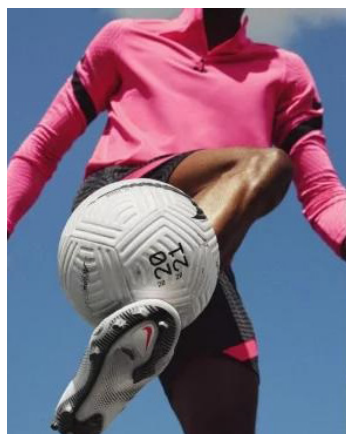
Le must du Nike !

Lundi 3 août Nike a officiellement lancé une nouvelle chaussure de foot : la PhantomGT qui réinvente le confort et le toucher de balle. Dans un communiqué, l'équipementier américain a même indiqué que cette « chaussure est la plus data-dirigée qu'il ait jamais créée ». Que comprendre ? On vous explique tout. Qu'on se le dise. Le but d'un équipementier est de vendre ses produits ! Mais face à une concurrence de plus en plus rude, ces derniers s'évertuent à se réinventer perpétuellement et à raconter sans cesse de nouvelles histoires. En ce qui concerne les chaussures de football, Nike et adidas se tirent la bourre depuis deux décennies désormais et chacun redouble de créativité pour tenter de se démarquer. Pour la rentrée 2020, Nike a décidé de sortir le grand jeu avec une toute nouvelle chaussure qui a nécessité de longues recherches et de tests pour réinventer la notion de toucher de balle mais aussi de confort.

Du laboratoire aux pelouses vertes

Quand Nike parle de « chaussure est la plus data-dirigée jamais créée », il s'agit de ces fameuses heures passées dans le Nike Sport Research Lab (NSRL) à analyser les différents angles et intensités avec lesquelles le ballon interagit avec

la chaussure lors d'un match de foot. En étudiant avec minutie comment la balle se connecte à la chaussure, les ingénieurs de la marque à la virgule ont établi des cartes de pression et des points de données. C'est ce que l'on appelle la conception



générationnelle, qui est un procédé informatique qui consiste à générer de façon autonome des conceptions optimales à partir d'un ensemble d'exigences de conception. Le nom de la chaussure, Phantom GT demeure d'ailleurs une référence à sa conception générative puisque le GT signifie (Generative Texture). C'est au cours des deux années de développement de la Phantom GT que Nike a mesuré qu'il était primordial que la texture d'une chaussure ne soit pas excessivement adhérente pour favoriser les conduites de balle mais aussi les frappes. Des centaines de configurations différentes ont été évaluées avant la conception des motifs finaux en relief, des différentes hauteurs et angles de la texture.

Au final, la texture a été directement moulée dans la tige synthétique Nike Flyknit (alors que les équipes de Nike avaient pris l'habitude d'apposer des textures en relief par dessus la tige par le passé) pour que la chaussure conserve un



toucher souple et de qualité supérieure sans risque de décollement de la texture.

Une sangle pour mieux s'adapter à l'anatomie du pied et le verrouiller

En plus de la tige révolutionnaire, Nike s'est focalisé sur la semelle, et plus précisément la traction de cette chaussure. L'équipementier a donc conçu une nouvelle technologie Hyperquick doté d'un châssis (qui est la plaque en caoutchouc sous la chaussure) génératif avec des crampons plus agiles. Ce nouveau châssis a été construit pour être plus rigide au niveau du talon tandis que l'avant-pied a été pensé pour un changement de direction rapide. À cela, Nike a combiné des crampons ronds et des chevrons à large rotation pour obtenir

le meilleur schéma de traction FEA (Finite Element Analysis) « qu'il ait jamais produit pour les mouvements médians et latéraux », selon ses propres dires. On peut notamment voir un arc ouvert sur le côté médian de la semelle, qui est censé augmenter la zone de contrôle du ballon. Les côtes anatomiques sur le côté latéral, qui rappellent ceux de la chaussure de running Nike Free, ont été conçues pour un soutien optimal sous le pied. Mais ce n'est pas tout puisque Nike va inaugurer une autre technologie à partir de septembre pour la version de milieu de gamme de la paire : le Fly Ease. Il s'agit à la fois d'un talon rabattable pour faciliter le chaussage de la paire mais aussi d'une sangle de fermeture enveloppante qui permet de s'adapter aux différentes anatomies du pied et de garantir un bon verrouillage pendant le jeu.

Plus que trois chaussures dans la collection de Nike Football

La sortie de la Phantom GT marque aussi un mini tournant dans l'histoire de Nike Football qui ne propose désormais que trois chaussures différentes. En effet, la Phantom GT remplace la Phantom Vision et la Phantom Venom, qui avaient elle-mêmes remplacé respectivement

Suite en page 21

Récit de souvenirs

Kinshasa, hier et aujourd'hui...

Suite de la page 18

propriété, ainsi que dans l'hôtel Stanley en bas de la rue. La Seconde Guerre mondiale a été l'apogée de l'ABC. Lorsque la mission gaulliste française libre arriva par hydravion britannique le 19 août 1940 dans le but de persuader le régime de Vichy de l'autre côté du fleuve à Brazzaville de rejoindre les Alliés, la délégation du général de Larminat fut logée à l'ABC (voir Hôtel du Pool au dessous de). Le mois suivant, une mission britannique dirigée par R.Wingate séjourne à l'hôtel. L'association des ingénieurs, le groupe Balle Pelotte, l'Aero Club se réunissaient tous régulièrement à l'hôtel. Lorsque la Pan American Airways a commencé les vols des hydravions

Clipper en décembre 1941, les équipages ont été logés à l'hôtel. Après l'armée américaine 23 e Hôpital arrivé en décembre 1942, les infirmières américaines y restent jusqu'à la construction de casernes à la Clinique Reine Elisabeth.

Joseph Damseaux dirigeait également une ferme sur la rivière Gombe près de Petit Pont. En 1945, la ferme se portait si bien qu'il a décidé de quitter l'hôtellerie et de se concentrer sur la ferme. Nul doute que les projets d'agrandissement du port le long de la rivière en contrebas de l'hôtel ont influencé cette décision. Un gala en avril 1946 auquel assistait le gouverneur général a fourni un envoi approprié aux consuls Parminter et Ledger d'Afrique du Sud et du Royaume-

Uni respectivement, qui avaient servi pendant les années de guerre. L'hôtel était également le lieu privilégié de la réception du Prince Régent en juillet 1947.

Le Palace Hotel

Otraco a exproprié le lot ABC en 1946, dans le cadre d'un projet de raccordement du port public au port amont Citas. L'aile de deux étages qui descendait la falaise jusqu'à la rivière a été démolie et l'hôtel est devenu le «Palais» sous la direction de DeSmet et Trenteseaux (qui ont construit les bâtiments Forescom et Royal). Les niveaux inférieurs de la structure ont été enfermés dans du stuc pour lui donner une nouvelle image. En 1948, la Commission canadienne du commerce,

précurseur du consulat et de l'ambassade, avait un bureau dans l'hôtel. Le concours «Miss Léopoldville» a eu lieu à l'hôtel en janvier 1956.

Le Palace Hotel rénové

En 1960, des destinations plus modernes, notamment Memling, Stanley et Regina, sur le boulevard, sont devenues le principal lieu de villégiature pour les touristes, et l'installation a commencé à décliner. En 1983, l'hôtel a été cédé à l'Onatra et il est devenu une résidence pour le personnel de l'entreprise, la plupart dans des conditions proches de squat. Cette situation s'est maintenue au 21e siècle. (A suivre...)

Tiré des archives par
EIKB65

Le must du Nike !

Suite de la page 20

la Magista, en août 2018, et l'Hypervenom, en janvier 2019. La collection de Nike Football se compose désormais de la Mercurial, de la Tiempo et de la Phantom GT. À noter que la Phantom GT sera disponible en deux versions différentes : une version DF (Dynamic Fit), avec une coupe haute et une chaussette montante intégrée, et une version à coupe basse. Ce choix a sans doute été fait pour une meilleure compréhension de la part du public, et plus précisément les non-initiés



qui pouvaient confondre la Phantom Venom et la Phantom Vision. À travers la réorganisation de sa collection de chaussures de football, Nike cible les joueurs d'instinct et rapides avec la Mercurial, les joueurs techniques qui touchent énormément de ballons par match avec la Phantom GT, et rassemble les nostalgiques et les polyvalents avec la Tiempo. Maintenant que Nike a lancé sa mini-révolution, il faut s'attendre à une réponse d'adidas, qui d'après nos informations est imminente.

PSG : La bombe, Cristiano Ronaldo rêve du Paris de Mbappé et Neymar

A 35 ans, après un énième titre fêté le week-end dernier, Cristiano Ronaldo a annoncé dans la foulée qu'il se concentrerait désormais à fond sur sa volonté de reconquérir la Ligue des champions, et de l'offrir à la Juventus Turin pour la première fois depuis 1996.

Pour ensuite enchaîner avec une nouvelle saison dans le Piémont. Cela semble être le vœu du Portugais, qui a laissé entendre sur les réseaux sociaux qu'il ne bougerait pas. Mais selon France Football, qui lâche une véritable bombe ce mardi,

CR7 rêve de changer d'air, et se verrait bien au PSG à l'avenir. Plusieurs raisons à cela selon l'hebdomadaire

européennes.

La perspective de signer au Paris SG et de prendre part à une Dream team



spécialisé. Le fait que la Juventus ne soit pas forcément à la hauteur de ses attentes, notamment au niveau du recrutement et des performances

avec Mbappé et Neymar notamment. Mais aussi l'énorme succès populaire que lui fournirait son exposition à Paris, ville où il a remporté l'Euro 2016 et au cœur d'une région francilienne fréquemment appelée la deuxième ville du Portugal derrière Lisbonne, avec 600.000 lusophones.

Avant la crise du Covid-19, l'entourage de Cristiano Ronaldo commençait à travailler sur un possible départ, entre les critiques sur le niveau du Portugais

pendant une disette offensive et le niveau de l'équipe qui ne convenait pas au quintuple Ballon d'Or. Toutefois, sa belle fin de saison sur le plan personnel, et la perspective de disputer le Final 8 de la Ligue des champions à Lisbonne, la ville où il a vraiment lancé sa carrière de footballeur, ont remotivé CR7. Concentré sur ce mois d'août chargé, le Portugais va vivre ensuite une période décisive, qui peut très bien se finir par une immense surprise. Les performances sportives de la Juventus, sa capacité à recruter, son entente avec Maurizio Sarri, pourraient bien l'inciter à regarder ailleurs. Et les clubs à pouvoir se payer et attirer Cristiano Ronaldo ne sont pas si nombreux. De quoi provoquer une surprise de taille cet été, avec le PSG à l'affût d'un nouveau recrutement d'ampleur ?

B.M.

Coupe du Portugal : un doublé de Chancel Mbemba pour le sacre du FC Porto

L'international congolais Chancel Mbemba Magulu et son équipe du FC Porto ont remporté samedi 1er août la Coupe du Portugal de football en battant dans le classico du coin le Benfica sur le score de 2 buts à 1. Tous les deux buts ont été l'œuvre du défenseur congolais Chancel Mbemba peu après la reprise pour le premier but à la 47e minute et le second à la 58e minute. Par cette victoire Chancel Mbemba et le FC Porto réalise un



doublé historique Coupe-Championnat. Il a dédié



Meschack Elia champion

L'autre Congolais heureux c'est Elia Meschack qui a aussi remporté le championnat de la Super League suisse avec son club de Bernes Sport club Young Boys. Les jaunes noirs ont battu le FC Sion sur le score de 1 but à 0. Elia Meschack qui a joué tout le match n'a pas marqué. Sa première saison avec la formation de Young Boys se termine en beauté.

son titre à son pays, la RDC.

B.M.



Des maisons moins chères, rapides et solide

Plus d'infos sur

www.ndaku.cd

CATEGORIE A



MAISON A VENDRE
50m² : 30.000\$
2 Chambres...

CATEGORIE B



MAISON A VENDRE
100m² : 50.000\$
3 Chambres...

CATEGORIE C



MAISON A VENDRE
120m² : 60.000\$
3 Chambres...

CATEGORIE D



MAISON A VENDRE
150m² : 80.000\$
4 Chambres...

Sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur le Président de la République et en partenariat avec le gouvernement Provincial de Kinshasa, Hapi Congo Sarl va construire 240.000 maisons modernes dans le projet "To tonga Kinshasa"